Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/03/2020 à 14h22
Réference de l'AR : 002-210201604-20200302-d2020_034-DE

SC 12b

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 2 mars 2020

L'an deux mille vingt, le 2 mars à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation de M. le Maire, adressée le 25 février 2020 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LALONDE, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents :

Jean-Pierre LIEFHOOGHE
Charline LEROY
Catherine GAUDEFROY
Jean-Pierre CAZE
Yves VALLERAND
Régis LAPERSONNE
David TELATYNSKI
Nicole VENNEMAN
Michel KRIF
Françoise LACAILLE
Didier DEJOYE
Josiane GUFFROY
Marie-Annick BLITTE
Cécile GAVEL
Catherine LEFEVRE
Florence PLATEAUX
Carole BARTHELEMY
Gwenaël NIHOUARN
Robert GERARD
Alban DELFORGE
Nabil AÏDI
Brigitte FIAN
José BEAURAIN
Dany THIESSET
Jean-Pierre GUIOT
Francis HEREDIA
Mario LIRUSSI
Sylvia AGATI

Mandat de procuration : M. YOUSSEF à Mme LEROY ; Mme DEFRUIT à M. LIEFHOOGHE ; Mme REES à M. VALLERAND
Absente : Mme PHOYU
Secrétaire de séance : Mme LEFEVRE

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Mme LAPEYRIE Agnès, Directrice Générale
Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe
M. LEFEBVRE Laurent, Directeur des Services Techniques
Mme FRANCOIS Isabelle, Attachée

Membres présents.....29
Absents ayant donné mandat de procuration.....03
Absente 01
Votants.....32

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/03/2020 à 14h22
Réference de l'AR : 002-210201604-20200302-d2020_034-DE

Délibération 2020 - 034

12 - CIMETIERE MUNICIPAL
b) TAXES FUNERAIRES ET CONCESSIONS

Vu l'avis favorable de la commission de l'Action sociale et Solidarité et de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Fixe les tarifs ci-dessous :

DESIGNATION	Tarifs 2020
INHUMATIONS :	
Pleine terre - terrain commun :	
- Taxe d'inhumation adulte	50
- Taxe d'inhumation enfant	30
Pleine terre - terrain concédé 1er corps :	
- Taxe d'inhumation terrain concédé adulte...	60
- Taxe d'inhumation terrain concédé enfant...	40
Pleine terre par corps supplémentaire :	
- Taxe d'inhumation :	50
Caveau :	
- Taxe d'inhumation	100
Dépôt d'urne en cavurne ou caveau	50
Dépositoire :	
- Taxe de dépositoire - 1er mois	50
- Taxe de dépositoire - après le 1er mois, par jour	5.00
SUPERPOSITION :	
- Taxe de superposition – caveau	90
- Taxe de superposition - pleine terre	50
CONCESSIONS :	
- Trentenaire (2m²)	300
- Décennale (2m²)	150
- Fourniture caveau 2 places – Section 2	1000
- Fourniture caveau 2 places – Section 8	1000
- Fourniture caveau 2 places – section 9	1000
- Fourniture caveau 2 places – section 3	1000

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/03/2020 à 14h22
Réference de l'AR : 002-210201604-20200302-d2020_034-DE

COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

DESIGNATION	Tarifs 2020
Concessions trentenaires	600
Plaque de fermeture	90
Taxe de dépôt d'urne	50
Taxe de dispersion des cendres	60
Soliflore	50
Plaque identification défunts	20

Tarifs applicables au 1er Avril 2020.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 4/3/2020
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale,

Agnès LAPEYRIE.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 mars 2020
Le Maire,

Marcel LALONDE.